Extrait du site UGTG.org
url :Â http://ugtg.org/spip.php?article1791
LKP : TRAVAYÈ DOUBOUT Las vidé
pòch an-nou, Las pwofité si nou
- Dossier spécial LKP - Revendications -
Date de parution : 29 novembre 1999
Date de mise en ligne : mardi 15 mai 2012 Mis à jour le : mardi 15 mai 2012
IVIIS A JOUR TE : IIIAI UI 13 IIIAI 2012

UGTG.org

Samedi 12 mai 2012, *an mitan mwa a mémwa*, les travailleurs, le peuple de Guadeloupe et *Liyannaj Kont Pwofitasyon* (LKP) se sont mobilisés jantiman aux abords du centre commercial Milénis, un des deux temples de la *pwofitasyon an péyi Gwadloup*. TrÃ"s tÃ't, les gendarmes et la police ont stoppé les manifestants et empÃaché tout accÃ"s à la galerie marchande jusquâEuros"Ã 18 heures.

Avec une enseigne comme Carrefour, le centre commercial Milénis est lâEuros"exemple même des abus subis par les travailleurs et le peuple de Guadeloupe. Carrefour Milénis, en plus dâEuros"être un des champions de la *pwofitasyon* sur les prix, notamment des produits alimentaires, est également lâEuros"employeur de nombreux travailleurs dont les bas salaires relÃ"vent de lâEuros"accord Jacques BINO du 26 février 2009.

Conformément à la clause de convertibilité âEuros" article V de lâEuros"accord Bino, Carrefour Milénis devait, à compter du 1er mars 2012, prendre en charge lâEuros"intégralité du versement des 200 â ¬ ayant bénéficié jusque-là des aides de lâEuros"Etat, des Collectivités et de la Sécurité sociale.

En effet, le RSTA, aide de 100 ⠬ mensuels spécifique à certaines colonies françaises, avait été créé par le gouvernement français en sorte que, pendant 3 ans, ce soient les contribuables, et non le patronat, qui financent une partie de lâEuros"augmentation de 200 â ¬ des bas salaires en Guadeloupe.

Depuis le 1er mars 2012, Carrefour Milénis, comme dâEuros"autres entreprises signataires de lâEuros"accord **Bino** qui suivent les recommandations du MEDEF Guadeloupe, refuse dâEuros"appliquer la clause de convertibilité et viole ainsi lâEuros"accord signé en prétextant de la prolongation par lâEuros"Etat du versement du RSTA et des exonérations de charges, affirmant que ce dispositif entraine automatiquement le report de la clause de convertibilité.

Cette affirmation relÃ"ve de la manipulation voire de la malhonnêteté car la reconduction dâEuros"une aide de lâEuros"Etat ne peut, à elle seule, modifier un accord négocié entre les parties, en reportant automatiquement lâEuros"application dâEuros"un article. LâEuros"accord signé le 26 février 2009 fait référence aux aides de lâEuros"Etat en précisant clairement sa durée : 36 mois, c'est-à -dire 3 ans. LâEuros"accord ne prévoit pas la reconduction des aides ; il est donc clair que la clause de convertibilité est prévue pour être appliquée au 1er Mars 2012.

Pour rappel, **lâEuros**"article 1134 du code civil prévoit que « les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites ». Il nâEuros"est donc pas possible de les modifier sans accord des parties contractantes. LâEuros"accord du 26 février 2009 est un accord à durée indéterminée pouvant être modifié suivant les dispositions de lâEuros"article **L2261-1 du code du travail**. Etant donné que lâEuros"accord initial ne prévoit pas de clause de révision, la jurisprudence considÃ"re, dâEuros"une part, quâEuros"un consentement unanime des signataires de lâEuros"accord est nécessaire pour engager la procédure de révision et, dâEuros"autre part, que les organisations signataires sont seules habilitées pour signer lâEuros"avenant de révision (**Soc. 13 nov. 2008. D.2008. AJ 3090).**

On le voit bien, yo vIé kouyonné nou, kontinyé kouyonné nou é tchouyé akòw BINO. Nous rappelons que plusieurs centaines de travailleurs touchant moins de 1,4 SMIC nâEuros"ont jamais perçu le RSTA ni la quote-part du Département et de la Région car ces derniers ont modifié le salaire de référence.

De plus, depuis lâEuros"instauration du revenu supplémentaire dâEuros"activité (RSA) au 1er janvier 2011 et selon le décret nÂ? 2010-1784, le RSTA nâEuros"est versé quâEuros"aux salariés « ayant bénéficié de cette prestation au mois de novembre 2010 ou décembre 2010 » ET « à condition » quâEuros"ils

LKP: TRAVAYÈ DOUBOUT Las vidé pÃ2ch an-nou, Las pwofité si nou

nâEuros"aient connu « aucune interruption de droit [au RSTA] supérieur à 2 mois consécutifs » ET quâEuros"aucun membre de leur foyer ne soit « bénéficiaire du revenu de solidarité active ».

En clair: Les travailleurs qui étaient, en novembre et décembre 2010, en formation, au chà mage, encore étudiants ou employés en France ne bénéficient pas des 100 â ¬ du RSTA et ne pourront jamais y prétendre!

Les travailleurs qui, entre le 1er janvier 2011 et le 31 décembre 2012, ont connu une période de chômage dâEuros"au minimum 2 mois ne peuvent plus bénéficier des 100 â ¬ du RSTA et ne pourront plus jamais y prétendre!

Les travailleurs qui ont un conjoint ou un enfant à charge titulaire du RSA âEuros" socle ou complément dâEuros"activité âEuros" ne peuvent, en aucune manià re, prétendre au bénéfice des 100 â ¬ du RSTA!

Une fois de plus, yo bouzwen fÃ" nou pran dlo-mouchach pou lÃ"t!

Le résultat de leurs mensonges et de leur refus de mettre la main à la poche est donc une

discrimination entre les travailleurs selon leur parcours professionnel et selon leur r \tilde{A} ©alit \tilde{A} © familiale. *Pou menm travay-la, tini sa ki ka ganny\tilde{A}*© 100 $\hat{a} \neg \tilde{A}$ © sa ki pa ka ganny \tilde{A} ©! C \hat{a} Euros"est, \tilde{A} terme, la disparition pure et simple de l \hat{a} Euros"accord BINO.

CâEuros"est pour dénoncer ce nouveau *masko* des *pwofitan* et cette discrimination inacceptable que le **LKP** était, samedi 12 mai, présent *jantiman* devant le centre commercial Milénis afin dâEuros"obtenir les **200 â** ¬ pou tout travayÃ"!

Mais câEuros"est également pour mettre un coup dâEuros"arrêt à la **pwofitasyon** insupportable sur les produits de premiÃ"re nécessité que le **LKP** était mobilisé, ce samedi 12 mai 2012, pour dénoncer les **agoulou gran fal** de la grande distribution.

Depuis 3 ans, le **LKP** demande ce que lâEuros"Etat respecte les engagements qui avaient ©t© pris sur le contrà le des prix des produits de premià re nécessité;

Depuis 3 ans, le **LKP** exige que toutes les enseignes de la grande distribution appliquent la baisse de lâEuros"octroi de mer qui, en octobre 2009, leur a été accordée par la Région au détriment du budget des 32 communes de Guadeloupe ;

Depuis 3 ans, *TravayÃ* é *PÃ p* Gwadloup an Iari-la pou di « LAS VIDÃ0 PÃ CH AN-NOU, LAS PWOFITÃ0 SI NOU Â » !

Travailleurs, Peuple de Guadeloupe, annou kontiny \tilde{A} © d \tilde{A} ©choukaj a pwofitasyon pour la satisfaction des justes revendications \tilde{A} © konstwi ond \tilde{A} 2 Gwadloup!

SOUTENONS LES TRAVAILLEURS QUI LUTTENT : Mairie de goyave, Centrale géothermique de Bouillante, Super U Chanzy, DépÃ′t Ecomax Jarry, Crèche de Chemin neuf, Renault, Toyota, SGDM, Marimax, Leader Price, Esso, Vito, Total, Texaco, Cap, Sasema, Viennoiserie plus, Carrefour Milenis, Mairie de Capesterre, de

Saint-Claude, de Port-Iouis, des Abymes, de Bouillante, de Baie-Mahault, de Vieux-Habitants, Cadi surgelés, Logigua, Saserq, Dorlin, Bannette, Datex, Gosier transports, TCSV, SoprestâEuros"îles, Carrefour market, Canella beach, Sictom, MIB sécurité, é tou lézòt ki o konba é sa kay rantré an konbaâEuros¦

POUR LE RESPECT DE TOUTES LES DISPOSITIONS DE L'AEUros "ACCORD BINO!
POUR LE MAINTIEN DES REVENUS EN CAS DE CONGE MALADIE DANS LA FONCTION PUBLIQUE!

POUR LâEuros"ARRET DE LA PWOFITASYON SUR LES PRIX!

LKP APPELLE TOUT ZANFAN GWADLOUP A REJOINDRE LA LUTTE ET À SAEuros ENGAGER DANS TOUTES LES ACTIONS MILITANTES AEuros VENIR

MEETING: VENDREDI 18 MAI A 19 H DOUVAN BIK A LKP

Lapwent, lendi 14 mé 2012